

Les députés se souviendront que l'étude sur la politique canadienne de l'énergie, que j'ai fait publier il y a près de deux ans, comportait une longue description du rôle que joue, au Canada et ailleurs, la participation de l'État dans l'industrie de l'énergie. Cette étude était accompagnée d'une analyse détaillée des avantages et inconvénients qui pourraient découler de la création d'une compagnie pétrolière nationale. Les avantages et les désavantages mentionnés dans cette étude semblaient se compenser, et aucune conclusion n'a été tirée dans un sens ou dans l'autre. Je crois que cela reflétait assez bien la position du Gouvernement à ce moment-là.

Est-il besoin de rappeler à la Chambre que la situation fut modifiée depuis? Dans le sud du Canada, il est devenu de plus en plus évident qu'il y a des limitations physiques énergétiques auxquelles nous pouvons commercialement avoir accès. Les problèmes, du point de vue de l'économie, de la technique et de l'environnement, de la mise en valeur des ressources énergétiques situées aux frontières géographiques et aux limites de la technique disponible, comme le Nord, les sables bitumineux et les ressources sous-marines, n'ont fait que prendre de l'importance avec le temps. Les conditions et les voies d'accès aux approvisionnements étrangers en pétrole et en énergie, destinés à combler l'insuffisance de nos propres ressources, ont changé radicalement. De nouvelles incertitudes ont surgi quant à la sécurité matérielle de ces approvisionnements en certaines circonstances. Et nous avons connu, et nous sommes d'ailleurs confrontés encore aujourd'hui, avec des hausses considérables de coûts réels en ce qui a trait à nos approvisionnements énergétiques, qu'ils proviennent de nos propres marchés ou de l'étranger.

Nous avons publié une analyse des avantages et des désavantages de l'intervention de l'entreprise publique dans l'industrie pétrolière vers la fin d'une longue période de tranquillité et d'apparente stabilité dans les marchés de l'énergie, à l'échelle nationale et internationale. Depuis lors, les circonstances et les perspectives ont changé radicalement et, pour la plupart, de façon permanente. C'est l'étendue et la nature de ce changement qui nous ont fait pencher de façon décisive en faveur de la création d'une entreprise fédérale dans le domaine des industries du pétrole et de l'énergie.

Nous n'entendons pas par là que le Canada n'a pas été bien servi par l'entreprise privée, en ce qui concerne l'industrie pétrolière. Les compagnies privées, canadiennes ou étrangères, ont en général oeuvré vigoureusement à mettre en valeur nos ressources en pétrole et en gaz, à créer des réseaux de transport pour ces produits et à raffiner et distribuer avec efficacité les produits pétroliers. L'industrie pétrolière canadienne appartenant à des intérêts privés est bien connue pour son esprit d'innovation en matière de techni-